



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



HAUT-COMMISSARIAT DE LA RÉPUBLIQUE EN POLYNÉSIE FRANÇAISE
PRÉSIDENTE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

Papeete, le 13 juillet 2015

INFORMATION MÉDIAS

Réunion du comité de pilotage
du Contrat de projets (2015-2020) relatif aux investissements communaux
Lundi 13 juillet 2015 – Haut-commissariat de la République en
Polynésie française

Le Haut-commissaire et le Président de la Polynésie française ont co-présidé, en présence de représentants de l'Assemblée et des communes, le deuxième **comité de pilotage (COPIL)** du nouveau **Contrat de projets 2015-2020 relatif aux investissements communaux**.

Signé à Papeete le 9 mars dernier par la Ministre des Outre-mer et le Président du Pays, ce contrat de projets s'inspire du travail collégial et partenarial qui a prévalu tout au long de sa préparation. En effet, cette volonté de travailler ensemble et en confiance, se retrouve dans la composition même du COPIL. Elle est novatrice en ce qu'elle réunit, pour la première fois dans un Contrat de projets, un large panel d'élus autour du représentant de l'Etat et du Président de la Polynésie française, pour choisir, en commun, les projets structurants intéressant le développement du Pays mais aussi des communes.

Le contrat de projets à destination des investissements communaux est doté d'une enveloppe de 12 milliards de francs sur 6 ans. Ces crédits seront à articuler avec les autres financements dont bénéficient les communes : le Fonds Intercommunal de péréquation (FIP), la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR), les subventions de la Délégation au Développement des Communes. Ces financements ont connu en 2015 une évolution globalement favorable.

A l'ordre du jour de ce COPIL : la programmation des investissements au titre de 2015.

Suite à l'appel à projets lancé le 5 mai dernier, 31 demandes ont été présentées par les communes.

Ces projets ont fait l'objet d'un travail commun d'analyse entre les services de l'Etat et de la Polynésie française, au regard de critères permettant d'apprécier notamment leur pertinence au regard des besoins locaux, leur faisabilité technique et financière, leur pérennité et leurs impacts socio-économiques.

Au total, ce sont **10 projets structurants** en matière environnementale qui ont été programmés pour cette année.

Ils représentent 2,18 milliards de francs d'investissement (18,2 M€), dont 85 % sont financés à parts égales par l'Etat et la Polynésie française soit 1,85 milliards de francs.

Contacts médias

communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr
communication@presidence.pf



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**HAUT-COMMISSARIAT DE LA RÉPUBLIQUE EN POLYNÉSIE FRANÇAISE
PRÉSIDENTE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE**

Ces projets répondent à l'objectif majeur du contrat de projets 2015-2020 : soutenir l'emploi et les communes dans les domaines d'intervention se rapportant aux enjeux environnementaux auxquels elles doivent faire face :

- La gestion des déchets
- L'assainissement des eaux usées
- L'alimentation en eau potable

Les projets programmés sont les suivants :

- Seconde tranche d'extension du centre d'enfouissement technique de Bora-Bora.
- Rénovation de réseau d'adduction en eau potable et mise en conformité de branchement sur la commune de Pirae (zone 1)
- Études pour la mise en œuvre de la gestion des déchets ménagers de la commune de Raivavae
- Travaux d'adduction en eau potable sur la commune de Manihi
- Rénovation des conduites principales sur l'Avenue Ariipaea Pomare à Arue
- Rénovation et mise en conformité du réseau principal situé entre les 2 baies de Moorea
- Acquisition de deux camions « bennes à ordures ménagères » au profit de la commune de Punauia
- Campagne de forage d'eau de reconnaissance à Fitiï, Parea et Tefarerii, pour la commune de Huahine
- Rénovation de réseau d'eau potable sur cinq secteurs de la commune de Pirae (servitudes Afarerii, rues Temarii et Gadiot, Pater, Fare Rau Ape et servitude Heimaire)
- Travaux d'adduction en eau potable sur la commune de Taiarapu Est

Contacts médias

communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr
communication@presidence.pf